

Preuve de l'Obligation d'essuyer les pieds durant les ablutions

<"xml encoding="UTF-8">

L'avis des Imamites de l'école des Ahl Al Bayt (as) s'est orienté vers l'obligation d'essuyer les pieds, alors que les juristes des 4 autres écoles voient une obligation de laver les pieds x durant les ablutions.

: Le texte coranique assure qu'il faut les essuyer

: Le Très Haut dit dans sourate Al Mâ'ida, v.6

((فاغسلوا وجوهكم وايديكم الى المرافق)) ((وامسحوا برؤوسكم وأرجلكم إل الكعبين))

Ce verset est traduit de deux manières selon la tendance islamique du traducteur, pour un sunnite :

" lavez vos visages et vos mains jusqu'aux coudes ". " passez les mains mouillées sur vos têtes, et lavez-vous les pieds jusqu'aux chevilles "

Pour un chiite :

" Lavez vos visages et vos mains jusqu'au coudes ". " Passez les mains sur vos têtes et sur vos pieds, jusqu'au chevilles "

Maintenant voyons quelle est la traduction qui est la plus juste.

Il est possible de prouver par le moyen de ce texte qu'essuyer les pieds durant les ablutions, est une obligation, et cela de cette façon :

et vos pieds). Il existe de façon connue de lire cette) **م وأرجلكم** : 1. Dans la parole du Très Haut partie du verset :

Wa Arjoulikoum). Que l'on appelle " Jar ". Et ceci est la lecture) * : وَأَرْجِلَكُم La première lecture d'Ibn Kathîr, Hamza, Abî 'Amrou, et '?sem (dans la tradition d' Abi Bakr d'après lui) et comme l'a mentionné Al Râzi dans son " Tafsir Al Kabîr ". (1)

et donc il est obligatoire des les رُؤوسَكُم s'accorde avec أَرْجِلَكُم Et sur base de cette lecture est précédé d'une lettre qui رُؤوسَكُم essuyer comme ça l'est pour la tête. Cela est la règle vu que se prononce aussi أَرْجِلَكُم Rousikoum) et donc si) : comme suit رُؤوسَكُم rend la lecture de de cette façon, c'est qu'il y a lien entre les deux et donc le verbe qui porte sur le premier porte également sur le 2ème.

Wa Arjoulakoum). Que l'on appelle : " Nasb ". Et c'est la lecture de) * : وَأَرْجِلَكُم Deuxième lecture Nâfe', Ibn '?mer, et '?sem dans la tradition de Hafs d'après lui, et comme l'a mentionné Al Râzi dans son " Tafsir Al Kabir " (v.11, p.161).

En se basant sur cette deuxième lecture, on en déduit également qu'il est obligatoire d'essuyer qui est " majroura " donc بِرُؤوسَكُم ce dernier s'accorde avec أَرْجِلَكُم les pieds, car vue la place de elle peut avoir deux états : بِرُؤوسَكُم : en ce qui concerne ce qu'Allah dit , بِرُؤوسَكُم prononcé

est complément d'objet direct, cela se vérifie en se رُؤوسَكُم - Le " Nasb " selon sa position, car posant la question suivante : Essuyer quoi ? Et lorsqu'on pose une question de ce genre, la réponse est un complément d'objet direct, et tout mot en langue arabe ayant ce statut est " Mansoub ".

" ب " : - Le " Jar " par prononciation, vu qu'il est précédé par ce que l'on appelle " Harf Jar " ici et tout mot précédent de ce genre de lettre est " majrour ".

il peut prendre deux formes : رُؤوسَكُم qui s'accorde avec أَرْجِلَكُم Et donc en ce qui concerne

.- Le " Nasb " en s'accordant selon la position

Le " Jar " en s'accordant selon la prononciation. -

ليس : Et l'accord selon la position est quelque chose de connu dans la langue arabe. Exemple selon la position de ce dernier étant بِعَالِمٍ s'accorde avec عَالِمًا Ici on voit que فَلَانْ بِعَالِمٍ وَلَا عَالِمًا

donc il Est normal que **فلان** Complément d'objet direct. Et ils sont tous deux adjectifs du mot tous deux soient de même nature mais de différente prononciation et cela à cause du " harf jar " عالِم. Et cet exemple est tout à fait similaire au cas du noble verset cité plus haut.

car l'accord avec le moins **أرجلكم** و**أيديكم** et **وجوهكم** avec 2. Il n'est pas correct d'accorder proche alors qu'il est possible d'accorder avec le plus proche n'est pas permis , cela n'est pas permis également en présence de ce que l'on appelle " Al Fâsel Al Ajnabi " qui veut dire Il n'est pas correct : ضربت زيداً ومررت ببكر وخالداً littéralement : le séparateur étranger , par exemple مررت ببكر : et cela en raison de la présence du séparateur خالد avec زيد correct d'accorder

: Et donc dans le noble verset

Il n'est pas correct **فاغسلوا وجوهكم وأيديكم إلى المrafق وامسحوا برؤوسكم وأرجلكم إلى الكعبين** " tout d'abord pour la possibilité de l'accorder avec le **أرجلكم** و**أيديكم** et **وجوهكم** avec d'accorder et aussi en cause de la présence du séparateur étranger qui est la **رؤوسكم** plus proche étant . وامسحوا برؤوسكم : phrase

parmi eux : **أرجلكم** و**رؤوسكم** avec Un grand nombre de savants sunnites ont assuré l'accord de .3 o Al Râzi dans son " Tafsir Al Kabîr " (v. 11, p .161). o Al Cheikh Ibrahîm Al Hablî dans son livre : " Ghanya Al Moutamalî dans Charh Manyat Al Mousalî) selon l'école Hanafite p.16 où il dit : dans les deux lectures et le " nasb " se fait **رؤوسكم** est accordé avec **أرجلكم** La vérité est que selon la position et le " jar " selon la prononciation. (2)

* Al 'Alama Abou Al Hasan Al Sandî Al Hanafi dans son "Hâchiya" selon Sounan Ibn Majâ (v.1, p.88, 1313) où il dit : " Et ce qu'on peut voir est que le Coran juge qu'il faut essuyer comme l'a rapporté Ibn 'Abbas, et il conclut en citant les raisons qui montrent qu'il faut essuyer et non laver. Je n'énumère pas les raisons car elles sont similaires à celles citées plus haut et sont purement grammaticales. (3).

* Al Tabarî dans son " Tafsir " dit : Ibn Hamîd et Ibn Wakî' ont rapporté : Jarîr a rapporté " **ل** avec le **أرجلكم** d'après Al A'mach, d'après Yahya Ibn Wathâb, d'après 'Alqama qui a lu makhfoudha " donc (4).

Al Jassâs dans " Tafsir Ahkam Al Qor'ân " dit : Ibn 'Abbas et Al Hassan et 'Arkama et Hamza *

avec le " khafdh " et ont conclu qu'il faut essuyer. (5) وَأَرْجَلَكُم et Ibn Kathir ont lu

La forme pratique des ablutions du Prophète (saw) :

Elle assure l'obligation d'essuyer les pieds, et nous allons éclaircir cela de deux façons :

: - La première façon

Traditions des Imams d'Ahl Al Bayt(as) :

* D'après Bakîr Ibn A'yan, d'après l'Imam Al Bâqer (as) : " Voulez vous que je vous décrive les ablutions du Prophète (saw), il prit alors de l'eau avec la paume droite de sa main, et il lava avec son visage, ensuite il prit de l'eau avec sa main gauche et a lavé son bras droit, ensuite il prit de sa main droite et a lavé son bras gauche, ensuite il essuya sa tête et ses pieds à l'aide de ses mains " .(6)

* D'après Zarara : Abou Ja'far (l'imam Al Baqer) a décris les ablutions du Prophète (saw), il demanda un récipient d'eau, il prit alors de l'eau et posa [sa main] sur son visage, ensuite il essuya son visage à toutes les extrémités, ensuite il remit sa main gauche dans le récipient et la posa sur sa main (bras) droite, et il essuya ses côtés, ensuite il remit sa main droite dans le récipient, il la posa sur le bras gauche et a fait ce qu'il avait fait avec l'autre main, ensuite il essuya avec ce qu'il restait [d'eau] sa tête et ses pieds et ne remit pas ses mains dans le récipient. (7).

* D'après Mohammed Ibn Moslim, d'après Al Imam Al Bâqer (as) : " Voulez vous que je vous décrive les ablutions du Prophète (saw), je [Ibn Moslim] dis : oui, il dit : il pénétra sa main dans le récipient d'eau sans la laver, il prit de l'eau et le versa sur son visage en essuya les extrémités jusqu'à l'avoir essuyé entièrement, ensuite il prit encore de l'eau avec sa main droite et le versa sur sa main gauche et lava avec son bras droit, il prit ensuite de l'eau et lava avec son bras gauche, ensuite il essuya sa tête et ses pieds avec ce qui restait dans ses mains [d'eau]. " (8)

* D'après Abân Ibn 'Uthmân, d'après Maysar, d'après l'Imam Al Bâqer (as) : Voulez vous que je vous décrive les ablutions du Prophète (saw), il prit ensuite de l'eau et le versa sur son visage,

ensuite il prit de l'eau et le versa sur son bras, et prit encore de l'eau et le versa sur son autre bras, ensuite il essuya sa tête et ses pieds, ensuite il posa sa main sur la partie visible de son pied et dit : voici la cheville. (9)

* D'après Abî Ishaq Al Hamadâni, d'après le commandeur des croyants (as) dans son pacte à Mohammed Ibn Abi Bakr, lorsqu'il lui donna la gérance de l'Egypte il dit : " Soit attentif aux ablutions ce sont le complément de la prière, rince ta bouche 3 fois, ensuite rince ton nez 3 fois, lave ton visage, ensuite ta main droite, puis ta main gauche, ensuite essuie ta tête et tes pieds, j'ai vu le Prophète (saw) faire ainsi. (10)

: - La deuxième façon

Traditions répertoriées dans les sources sunnites :

* Ibn Mâja a rapporté dans ses sunan d'après Rafâ'a Ibn Râfe', ce dernier était assis chez le Prophète (saw) qui dit : la prière n'est complète pour personne qu'en la complétant par les ablutions comme l'a ordonné Allah le Très Haut, en lavant le visage et les mains jusqu'aux coudes et en essuyant la tête et les pieds jusqu'aux chevilles. (11)

* Et Ibn Mâja a rapporté dans ses sunan d'après Abd Allah Ibn Mohamed Ibn 'Aqîl, d'après Rabî' : Ibn Abbas est venu me voir concernant ce hadeeth, son hadeeth dans lequel le Prophète a fait ses ablutions en lavant ses pieds, Ibn Abbas dit : les gens ont refusé uniquement le lavement [des pieds] et je n'ai trouvé dans le livre d'Allah que l'essuyage [des pieds]. (12)

* Ahmad Ibn Hanbal a rapporté dans son Mousnad d'après Ali (as) : Je pensais que essuyer la partie invisible des pieds était plus correcte que la partie visible des pieds jusqu'au moment où j'ai vu le Prophète (saw) essuyer la partie visible. (13)

* Al Hâkem a rapporté dans Al Moustadrak v.1, p.241, d'après Rafâ'a Ibn Râfe' d'après le Prophète (saw) : la prière n'est complète pour personne qu'en la complétant par les ablutions comme l'a ordonné Allah, en lavant le visage et les mains jusqu'aux coudes et en essuyant la tête et les pieds jusqu'aux chevilles. Al Hâkem a dit à propos de ce hadeeth : il est saheeh selon la conditions des deux Cheikh (Al Boukhari et Mouslim) .

* Ahmed Ibn Hanbal a rapporté dans son Mousnad v.1, p.116 d'après Ali (as) : Si je n'avais pas vu le Prophète (saw) essuyer la partie visible de ses pieds, j'aurais vu qu'essuyer la partie non visible serait plus correcte.

* Ibn Hajar Al 'Asqalâni a rapporté dans son livre Al Isâba Fi Tamyîz Assahaba dans la traduction de Toumaym Ibn Zayd Al Ansâri d'après 'Abâd Ibn Toumaym d'après son père : j'ai vu le Prophète d'Allah (saw) essuyer l'eau sur son pied dans ses ablutions.

* Ahmed Ibn Hanbal a rapporté dans son Mousnad v.5, p.342, d'après Abî Mâlek Al Ach'arî disant aux gens : rassemblez vous pour que je vous guide dans la prière du Prophète d'Allah (saw), lorsqu'ils se sont rassemblés il dit : y a-t-il encore quelqu'un à part vous, il (une des personnes rassemblées) dit : uniquement un fils à notre sœur, il (Al Ash'arî) dit : le fils de la sœur des gens et l'un d'entre eux, il demanda un bol rempli d'eau, il fit ses ablutions en rinçant sa bouche et son nez, puis il lava son visage 3 fois, puis ses 2 bras 3 fois, et il essuya sa tête et la partie visible de ses pieds, et les guida dans la prière... (14).

* Al Chawkâni a dit dans Nîl Al Awtâr v.1, p.164 : Al Tabarâni a rapporté dans son Moujamma' Al Kabîr d'après 'Abâd Ibn Toumaym, d'après son père : j'ai vu le Prophète d'Allah (saw) essuyer ses pieds dans ses ablutions. (15)

* Al Jassâs a rapporté dans Ahkâm Al Qor'ân v.1, p.347, d'après Cha'ba, d'après 'Abd Al Mâlek Ibn Maysara, d'après Al Tarrâl Ibn Sabra : 'Ali a prié le Dhohr, ensuite il resta un peu plus loin, et lorsque la prière de Al 'Asr arriva, il demanda un récipient d'eau, il lava alors ses mains, son visage et ses bras, ensuite il essuya sa tête et ses pieds et dit : c'est ainsi que le Prophète d'Allah (saw) a fait. (16)

(1)Al Râzi, Al Tafsîr Al Kabîr, v.11, p.161 (2)Sharaf Al Dîn : Masâel Fiqhiya, p.93 Najm Al Dîn Al 'Askari : Al Woudhou' Fil Kitab Wal Sunna, p.15. (3)Masâel Fiqhiya, p.94 Al Woudhou' Fil Kitab Wal Sunna, p.15. (4) Al Woudhou' Fil Kitab Wal Sunna, 91 (5)Même ouvrage, p.100 (6),(7)Wasâel Al Shi'a, v.1, p.273, p.274 (8),(9)Wasâel Al Shi'a, v.1, p.274, 275, 279. (10)Wasâel Al Shi'a, v.1, p.279. (11)Sunan Ibn Mâja, v.1,p.156 (12)même ouvrage, v.1,p.156 (13)Mousnad Ahmad Ibn Hanbal, v.1, p.95. (14) Mousnad Ahmad Ibn Hanbal, v.5, p.342. (15),(16)Al Woudhou' Fil Kitab Wal Sunna, p.24, 44

Donc nous pouvons conclure que la traduction du verset correcte est bien la deuxième :

" Lavez vos visages et vos mains jusqu'au coude ". " Passez les mains sur vos têtes et sur vos pieds, jusqu'au chevilles "

al-imane.org, le 04/05/2009